

Concours externe Inria 2015

Poste N° ASS1 - ASSISTANT(E) DE SERVICE (H/F)

Accès au corps des « Techniciens de la recherche »

Epreuve du 23 juin 2015

Note sur 20 – Coefficient 4 – Durée 1 heure 30

La notation prendra en compte la qualité des réponses, mais aussi la rédaction, la présentation, le style et l'orthographe.

Veillez respecter l'anonymat dans les réponses.

Ne pas omettre de noter votre numéro d'ordre sur les feuilles intercalaires.

L'usage de tout document ainsi que de tout matériel électronique est interdit.

Répartition des points

Partie 1 : 3 points

Partie 2 : 3 points

Partie 3 : 4 points

Partie 4 : 5 points

Partie 5 : 5 points

Partie 1 – Connaissances générales

- Quelles sont les principales missions d'Inria (en moins de 15 lignes) ?
- Combien de centres Inria existent en France ?
- De quel(s) ministère(s) dépend Inria ?

Partie 2 – Connaissances techniques

- Quelles sont les différences entre Internet et Intranet ?
- Quels sont les éléments indispensables que doit contenir un devis ?
- On considère un extrait de facture dans le tableau Excel suivant :

| | A | B | C | D | E | F |
|---|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------|
| 1 | Référence | Description | Prix HT | Taux de TVA | Nombre | Prix TTC |
| 2 | 1267AB1 | UC | 597,12 | 1 | 1 | |
| 3 | 7886TT2 | Mémoire | 36,89 | 1 | 3 | |
| 4 | 5622BG1 | Sacoche | 78,23 | 2 | 1 | |
| 5 | 9001PZ8 | Souris | 29,99 | 1 | 1 | |
| 6 | | | | | | |
| 7 | Taux TVA n°1 | | Taux TVA n°2 | 10% | Prix total TTC | |

Donnez les formules Excel des cellules F2, F3, F4, F5, F7 et le contenu B7

Partie 3 – Cas pratique n°1

Vous travaillez au centre Inria de Bordeaux et le responsable des services généraux vous demande de préparer un message d'annonce aux personnels du centre les informant de l'intervention d'un prestataire externe pour le nettoyage des vitres (extérieures et intérieures) du bâtiment. Pour faciliter le travail des ouvriers, il leur est demandé de laisser la fenêtre de leur bureau fermée la veille de l'intervention (6 juillet pour le 1^{er} étage, 7 juillet pour le 2^{ème} étage, 8 juillet pour le 3^{ème} étage, 9 juillet pour le 4^{ème} étage et 10 juillet pour le 5^{ème} étage). Par ailleurs, la cafétéria située au 3^{ème} étage sera fermée le 8 juillet.

Rédigez le message destiné aux utilisateurs du bâtiment en français et en anglais.

Partie 4 – Cas pratique n°2

Votre responsable vous demande de contribuer à l'organisation de la conférence internationale « Computer Science 2015 » qui se déroulera dans le centre de recherche de Rennes du lundi 5 au jeudi 8 octobre prochain, inclus.

110 participants du monde entier sont attendus pour cette manifestation. Deux chercheurs ont accepté de participer à cette conférence en tant que conférenciers invités. Le voyage et l'hébergement de ces deux personnes seront pris en charge par la conférence. Le premier arrivera le dimanche 4 à 18h00 et repartira le 7 à 13h alors que le second arrivera le lundi 5 à 19h30 et repartira le samedi 10 à 9h. Les autres

participants se chargent eux-mêmes de réserver leur hébergement et leurs moyens de transport dans des hôtels à proximité de la gare de Rennes.

Les pauses café (une le matin et une l'après-midi) et les déjeuners sont prévus sur place et sont à la charge de la conférence.

Un vidéo-projecteur sera nécessaire pendant la durée de la conférence. Les exposés seront filmés mais le centre ne dispose pas du matériel nécessaire pour la prise de vues.

Le centre dispose d'un amphithéâtre de 200 places et de plusieurs autres salles.

Le service des moyens informatiques propose du matériel en prêt.

Tous les participants seront logés à Rennes. Les transports (matin et soir pendant les 4 jours de la conférence) entre les hôtels du centre ville et le bâtiment Inria se fera en navette privée réservée par les organisateurs de la conférence.

L'accueil des participants aura lieu lundi 5 octobre à partir de 8h avec remise de badges.

1. Listez l'ensemble des tâches que vous devrez accomplir et élaborer le calendrier prévisionnel de réalisation.
2. L'organisateur de la conférence souhaite organiser une soirée originale le 6 octobre ; faites-lui des suggestions.
3. Rédigez les courriers qu'il vous semble nécessaire d'adresser aux conférenciers invités.
4. Déterminez si le budget prévisionnel de la conférence calculé à partir des éléments suivants est excédentaire ou déficitaire.

| Dépenses | |
|---|-----------------------|
| Hébergement des conférenciers invités en demi-pension | 90€/ jour / personne |
| Déjeuners | 18 €/ jour / personne |
| Pauses | 5 €/ pause / personne |
| Locations navette (60 places) | 350 €/ AR / jour |
| Voyages des conférenciers invités | 3560 € |
| Soirée du 6 octobre | 60 €/ personne |
| Location du matériel pour la capture vidéo | 300 €/ jour |

| Recettes | |
|---------------------------------|-----------------|
| Subvention Conseil Régional | 3000 € |
| Subvention Ville de Rennes | 1500 € |
| Subvention Université de Rennes | 1000 € |
| Inscriptions des participants | 200 €/ personne |

Partie 5 – Compréhension de texte

Commencez par lire le texte joint en annexe, puis répondez aux questions suivantes.

- Quelles sont les principales conclusions de la consultation nationale ?
- Parmi toutes les mesures annoncées, quelle est celle qui vous semble la plus importante (justifiez votre choix) ?
- Quelles sont les ressources pédagogiques évoquées dans le texte ?

Extraits du Discours du Président de la République en clôture de la journée de restitution de la concertation sur le numérique à l'école (11 mai 2015).

...

Chers collégiens,

Puisque je sais qu'il y en a, ici, plusieurs dizaines, puisque c'est pour eux-aussi que nous lançons ce plan numérique, après cette large concertation qui a été menée par la ministre et par ses services, pour que chacune, chacun puisse faire entendre à la fois ses espoirs, ses interrogations, ses propositions, et parfois ses inquiétudes, le Plan que nous allons présenter avec les membres du Gouvernement est un plan qui s'inscrit dans la refondation de l'école.

...

C'était le sens de la consultation qui a été conduite par la ministre de l'Education nationale avec un grand succès : 50.000 participations, des milliers de contributions, des contacts, des réunions. C'est la bonne méthode : associer le plus grand monde, partager les expériences, diffuser ce qui se fait déjà, anticiper sur ce qui pourrait être décidé.

Les témoignages recueillis ont montré comment le numérique pouvait développer de nouvelles pédagogies, de nouvelles pratiques, de nouveaux usages, plus individualisés, plus différenciés ; comment le numérique pouvait contribuer à lutter contre le décrochage, contre les inégalités ; comment il pouvait apporter des réponses adaptées pour les élèves en situation de handicap ; comment il pouvait ouvrir l'Ecole à ses partenaires, aux parents, aux intervenants extérieures, y compris même aux élus, parce que le monde numérique est un monde fondé sur le partage.

Les conclusions de la consultation sont claires. La première conclusion, c'est qu'il ne peut pas y avoir de diffusion du numérique s'il n'y a pas de formation des enseignants et des personnels. C'est un enjeu décisif si l'on veut que des équipements soient pleinement exploités. J'ai, l'expérience, dans les années 1980, de tant de plans Informatique qui ont été, un moment, diffusés. Comme j'ai été élu pendant un certain nombre d'années, dans des collectivités de différents niveaux, j'ai souvent visité des établissements à cette époque, et les placards étaient généralement remplis de matériels plus ou moins sophistiqués qui avaient été mis en place et qui n'avaient que rarement été utilisés. Argent gaspillé, espoir déçu, pédagogie abandonnée. Nous devons donc faire en sorte que, quelle que soit la modernité des outils, quelles que soient leurs performances, même leurs évolutions futures, les enseignants puissent être à même de pleinement les maîtriser, pleinement les utiliser. Ceci est la première conclusion.

Deuxième conclusion : les professeurs veulent avoir un accès simplifié à une offre complète de contenus numériques. C'est-à-dire qu'ils veulent pouvoir accéder à tout ce qui existe, qui peut être fourni par le ministère de l'Education, mais également par leurs collègues, ou par des éditeurs, par des entreprises, pour pouvoir utiliser ces ressources au mieux en fonction de leurs élèves, en fonction de leur discipline, en

fonction même de leur pédagogie, et qui peut leur donner davantage de liberté pour assurer davantage d'égalité entre les élèves.

Puis, il y a une conclusion d'évidence : il faut apprendre, pas simplement l'utilisation de l'outil numérique ou des pédagogies qui peuvent être facilitées par le numérique ; il faut pouvoir diffuser une culture digitale et permettre que le numérique puisse être maîtrisé dans toutes les disciplines.

Enfin, il y a une dernière conclusion – mais on aurait pu, celle-là, l'écrire avant même la consultation – c'est que pour que le numérique puisse être véritablement une chance supplémentaire, il faut que chaque collégien puisse avoir lui-même les outils numériques à sa disposition partout sur le territoire.

Ce sont ces conclusions qui ont justifié le Plan numérique que je présente aujourd'hui. D'abord, il y aura un programme exceptionnel de formation des enseignants et des personnels, sur les trois prochaines années, 2016, 2017, 2018, pour qu'à travers tout le territoire, il puisse y avoir une culture commune du numérique au sein de l'Education nationale. Vous avez demandé de la cohérence, c'est la formation qui pourra y contribuer.

Pour la formation initiale, ce seront les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education qui veilleront à ce que le numérique puisse être pleinement partie prenante de ce qu'un jeune professeur doit connaître de son métier. Il y aura, également, un effort exceptionnel pour la formation continue, pour des dizaines de milliers de professeurs du second degré, mais aussi pour les chefs d'établissement.

Ce Plan doit également permettre de créer des ressources pédagogiques, des contenus. A quoi servent une machine, une technologie, un objet connecté s'il n'y a pas un contenu, une création, un usage ? Des appels d'offres seront, donc, lancés, dès septembre 2015 pour que tout soit prêt pour la rentrée 2016. Cinq disciplines du collège seront couvertes en priorité : le Français, les Mathématiques, les Langues étrangères, l'Histoire-Géographie, et enfin les Sciences. Nous allons demander aux éditeurs – et je sais qu'ils y sont prêts, et je salue ceux qui sont présents dans cette salle – de pouvoir fournir toutes ces ressources pour la rentrée 2016. Ce qui aboutira à un vieux projet qui a été tant rêvé par tellement de ministres de l'Education nationale, c'est que le cartable puisse être allégé. On avait tellement entendu de revendications, justifiées, de la part des parents qui voyaient leurs enfants pliés sous la charge insupportable du cartable. C'est par l'outil numérique, qui n'est pas une magie, qui est simplement la possibilité d'avoir des livres numériques sur la tablette ou sur l'ordinateur, que nous aurons atteint cet objectif.

Des services innovants seront également créés pour apporter une gamme d'outils aux élèves, aux enseignants, pour les mettre dans un réseau social professionnel -je parle des enseignants- mais également aux parents qui pourront mieux suivre la scolarité de leurs enfants et échanger avec les personnels de l'établissement. Là-aussi, aux Mureaux, nous avons réuni les parents, nous leur avons demandé s'ils n'avaient pas peur de l'outil, s'ils ne craignaient pas d'être dépossédés, s'ils ne s'inquiétaient pas de ne pas être informés en temps réel de la situation de leur enfant, et c'est tout le contraire qu'ils nous ont dit : que grâce au numérique pour celles et ceux qui, bien sûr, en étaient équipés, c'était un moyen -je n'ose pas dire de

contrôle ni de renseignement- permettant de suivre l'activité de l'élève, de rentrer en contact, en relation avec les enseignants, de pouvoir avoir, en temps immédiat, les notes qui pouvaient être attribuées. C'est donc pour les parents, un moyen d'être associés pleinement à la scolarité de leur enfant.

Nous allons créer une grande plate-forme qui assurera la diffusion et le partage de toutes les ressources entre tous les professeurs et tous les élèves ; qui contiendra tous les contenus, produits par les éditeurs scolaires mais également les entreprises innovantes, les enseignants eux-mêmes - car il y a beaucoup d'enseignants qui inventent, innovent, créent des ressources nouvelles -, que ce soit d'ailleurs des contenus payants, gratuits, libres ou sous la propriété de quelques groupes industriels, tout ce qui est disponible sera mis sur cette plate-forme. Elle sera facile d'utilisation et orientera les enseignants dans leur choix. Parce que le mot-clé, ici comme ailleurs, c'est la simplicité, tout doit être simple. Cette technologie doit donner de la rapidité et de la simplicité.

...

Il y a aussi, chacun l'aura bien compris, à travers ce Plan numérique, une opportunité industrielle majeure pour nos entreprises qui, grâce à ce Plan, pourront accélérer encore leurs investissements dans la filière du numérique éducatif qui est un potentiel de croissance très important. J'ai l'ambition que la France puisse être leader dans ce qu'on appelle l'e-éducation, c'est-à-dire tout ce qui peut être production de contenus et même d'équipements, dès lors que nous avons cette volonté et cette ambition. Il s'agira de mobiliser les éditeurs, les programmeurs, les développeurs, les fabricants, les ingénieurs, mais aussi tous les acteurs publics pour qu'ils puissent eux aussi contribuer à cette innovation. Les moyens seront encore renforcés par le Fonds d'investissement de la Banque publique du même nom de 15 millions d'euros pour soutenir les entreprises innovantes en matière d'éducation.

Le numérique n'est pas simplement un outil, ce ne sont pas simplement des pédagogies, des contenus, c'est aussi une culture. Une culture, cela veut dire que chaque collégien doit être doté des moyens de comprendre ce qui se lit, ce qui se voit, sur les tablettes numériques ou sur les ordinateurs, d'en comprendre les enjeux en termes de citoyenneté, d'avoir aussi une bonne analyse de ce qu'est la programmation, comment se créer un certain nombre de contenus et de ressources. C'est cette compréhension, à la fois, de ce qu'est l'outil lui-même et de la manière avec laquelle on peut l'utiliser à son propre bénéfice que nous allons mettre dans le socle commun de connaissances, la programmation informatique.

A partir de la rentrée 2016, dès l'école primaire, tous les enfants seront éveillés au codage et à la culture digitale. Au collège, ces connaissances seront pleinement intégrées aux enseignements de la 6^{ème} jusqu'en 3^{ème}. Au lycée, dès la classe de Seconde, seront développés des cours d'informatique. La spécialité Informatique et Sciences du numérique, qui est aujourd'hui réservée à certains élèves de Terminale S sera généralisée à toutes les filières et étendue à la classe de 1^{ère} sous la forme d'une option.

Pour mettre en œuvre ces enseignements, il y a une condition, c'est celle de l'évidence : que les élèves, tous les élèves, tous les établissements puissent être

équipés. Certaines collectivités – j'en connais – communes, départements, régions, ont déjà procédé à des investissements, parfois lourds et sans être aidés. Parce que ces collectivités avaient compris avant d'autres qu'en mettant à disposition des outils, des équipements du numérique, ils anticipaient, ces élus, sur ce qu'allait, un jour, décider l'Etat. Ce jour est venu. Je les félicite, d'abord, pour l'audace qui a été la leur, mais aujourd'hui, l'Etat doit aider les collectivités locales à faire ces choix.

C'est au collège que l'essentiel se joue. C'est pourquoi j'ai décidé que chaque euro qu'un Conseil départemental investira dans l'équipement des élèves, au collège, l'Etat mettra également un euro. Les départements et les équipes éducatives seront laissées entièrement libres de construire leur projet et de choisir les équipements, tablettes ou ordinateurs, et quels qu'en soient les fabricants. Il leur reviendra de les choisir au plus près des besoins des enseignants et conformément aussi au travail qui a pu être mené dans un certain nombre d'établissements. En 2016, une très grande majorité des élèves de 5^{ème} pourront ainsi être équipés en France. En 2017, les élèves de 4^{ème}, qui auront été dotés l'année précédente, pourront conserver leur matériel et une nouvelle génération de 5^{ème} sera à son tour doté et ainsi de suite. C'est ainsi que nous pourrons atteindre l'objectif en 2018, j'espère, pas plus tard, de 100 % d'élèves en collège qui disposeront d'un outil numérique et qui pourront avoir dans leur établissement un équipement approprié.

...

Le numérique ne creusera pas les inégalités ; au contraire, il les réduira puisqu'il les effacera, à condition que les outils soient mis à la disposition de tous les territoires et de tous les élèves, quelle que soit leur situation. C'est en ce sens que le Plan numérique est un plan pour l'égalité.

...